

# Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

[www.acgf.ch](http://www.acgf.ch) – [acgf@football.ch](mailto:acgf@football.ch)



12.02.2020

## COMMUNIQUE OFFICIEL n°31

**Permanence téléphonique : tous les matins de 09h00 à 12h00.**

**Pour les renvois de matches et le week-end, appeler uniquement le 079 / 617.14.25**

### **AVIS AUX CLUBS**

#### **BOYCOTT CS KURDE GENEVE**

Par décision du 2 octobre 2019, et par décision du 17 décembre 2019, la Commission de contrôle et de discipline de l'ASF, a boycotté CS Kurde Genève pour non accomplissement des obligations financières envers l'ASF ainsi qu'envers l'ACGF.

Par conséquent, il est fait interdiction à toutes équipes de ce club de disputer tout match amical et toute compétition officielle ou de participer à une activité de l'Association, d'une section ou d'une association régionale. Pendant toute la durée du boycott, aucune demande de qualification et de transfert, ni aucun contrat de prêt en faveur de ce club ne seront traités.

### **CALENDRIER**

#### **TOUR PRINTEMPS**

La dernière journée de championnat des catégories actifs 2ème et 3ème ligues, actives 4ème ligue, CCJLA, a été fixée à :

- 10h00 pour la 3ème ligue.
- 11h00 pour les actives 4ème ligue.
- 15h00 pour la CCJLA.
- 16h00 pour la 2ème ligue.

Concernant les juniors A-B-C 1<sup>er</sup> degré, les derniers matchs qui auraient une conséquence sur le titre auront également lieu à la même heure.

#### **REPRISES DES CHAMPIONNATS TOUR PRINTEMPS 2020**

Juniors A - B - C : samedi 7 mars 2020

Juniors D - E - FF-15 : samedi 7 mars 2020

Actifs et actives dimanche 8 mars 2020

Seniors : vendredi 6 mars 2020

CCJL A B et C : dimanche 15 mars 2020

#### **COUPE GENEVOISE FEMININE FF-15 (9/9)**

La coupe genevoise FF-15 se dispute de la façon suivante :

- Année de naissance : de 2005 à 2007 (+ 2008)
- Nombre de joueuses : min. 9, max. 14
- Ballon n° 4
- Terrain de football à 9
- Buts de juniors D

- Durée des matches : 2 x 40 minutes. En cas d'égalité, tirs au but conformément à la lettre E chiffre 3 des Modalités et directives administratives de l'ACGF.
- Sont qualifiées pour prendre part aux matches de la Coupe genevoise juniors féminine. FF15, les joueuses qualifiées en championnat pour l'équipe inscrite.
- Une seule équipe par groupement juniors est autorisée à participer à la Coupe genevoise.
- Les joueuses ayant participé à plus de quatre matches – même partiellement – en Ligue Nationale, 1ère Ligue, élite juniors M-15, M-16/17 ou M-19, ne peuvent pas prendre part à des matches de la coupe genevoise juniors FF-15.
- La finale se déroulera à 11 joueuses : max 18.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **ASSEMBLEE GENERALE DES DELEGUES 2020**

Nous vous informons que l'Assemblée Générale des Délégués 2020 de l'ACGF, organisée par Urania Genève Sport, aura lieu le samedi 10 octobre 2020 au Palladium.

### **SEANCE FOOTBALL FEMININ**

Cette séance se tiendra le lundi 2 mars 2020 à 19h00 à la buvette du stade de Bernex.

Ordre du jour :

- |     |                                                            |      |
|-----|------------------------------------------------------------|------|
| 1 : | Introduction                                               | ACGF |
| 2 : | Discussion interactive football féminin de base et d'élite | ACGF |
| 3 : | Apéritif                                                   |      |

Nous souhaitons vivement que tous les clubs du football féminin et ceux possédant des joueuses dans leurs équipes masculines participent à cette séance.

La présence des responsables du football féminin ou technique est vivement souhaitée.

L'invitation a été envoyée par e-mail le 3 février 2020. Merci de nous confirmer par retour d'e-mail votre présence d'ici le vendredi 21 février 2020.

### **FONDS CANTONAL DE L'AIDE AU SPORT**

La soumission des demandes 2020 est ouverte sur la plateforme [www.fondsdusport.ch](http://www.fondsdusport.ch). Connectez-vous sur votre compte existant. Il vous sera demandé de valider et d'enregistrer la mise à jour de votre profil. Cliquez ensuite sur le menu « mes demandes – nouvelle demande », complétez les champs requis et cliquez sur « soumettre ». En fin de processus, un accusé de réception vous est transmis par email, indiquant le numéro de demande qui vous attribué. Vous pourrez dès lors la suivre en ligne.

Délai de soumission : jeudi 30 avril 2020.

En cas de question, une permanence téléphonique est ouverte au numéro 022 327 94 60 – lundi et, mardi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Vous pouvez également écrire à : [administration@aideausport.ch](mailto:administration@aideausport.ch)

### **CHAMPIONNAT JUNIORS E – JUNIORS NES EN 2011**

Nous vous rappelons que les juniors F, nés en 2011 qui évolueront en juniors E pour ce deuxième tour, devront obligatoirement avoir un passeport au sein de leur club.

### **TOURNOI FF-15 DE L'ACGF LE DIMANCHE 1<sup>er</sup> MARS 2020**

Le tournoi se déroulera, au stade d'Aire-le-Lignon. Les clubs concernés ont reçu les informations et le programme par e-mail le 6 février 2020.

Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des juniores FF-15 est obligatoire.

### **COURS ANIMATEUR 2020**

Nouveauté, le cours se déroulera dès 2020 sur une matinée.

| <b>COURS</b>      | <b>DATES</b> | <b>LIEUX</b> |         |
|-------------------|--------------|--------------|---------|
| SVF ACGF E/A 1/20 | 22.02.2020   | Bernex       | COMPLET |
| SVF ACGF E/A 2/20 | 29.02.2020   | Trois-Chêne  | COMPLET |
| SVF ACGF E/A 3/20 | 21.03.2020   | Bernex       | COMPLET |

L'horaire du cours est le suivant :

- Samedi de 8h00 à 12h00

Conditions :

Maximum 32 participants par cours.

A partir de 16 ans.

Le cours coûte CHF 30.- par participant et doit être payé par les participants ou par les clubs.

Païement à effectuer sur le compte de l'ACGF : CH53 0900 0000 1200 1622 5

**L'inscription est définitive au moment du paiement.**

### **FORMATION « LES JEUNES ARBITRENT LES JEUNES »**

Pour vous inscrire à cette formation, il faut impérativement contacter Monsieur Mario Civitillo au 079 707 39 31 ou par courriel : [mario\\_civitillo@sunrise.ch](mailto:mario_civitillo@sunrise.ch) avant le 15 février 2020.

Les modalités du cours vous seront communiquées directement lors de votre appel.

### **COURS DE PERFECTIONNEMENT POUR ARBITRES-MINI**

Ce cours s'adresse aux arbitres-mini qui dirigent des matches de championnats juniors FF-15, D, et E.

Ce cours de perfectionnement est obligatoire et aura lieu comme suit :

Lieu : Fmb Pont-Rouge, centre de formation (Rampe du Pont-Rouge 4, 1213 Petit-Lancy)

Dates :

- **Mercredi 26 février 2020 de 19h00 à 20h30** pour les clubs suivants : Compesières FC, CS Chênois, CS Interstar, CS Italien GE, Etoile Carouge FC, FC Aïre-le-Lignon, FC Champel, FC Choulex, FC City, FC Coheran, FC Collex-Bossy, FC Donzelle, FC Etoile-Laconnex, FC Grand-Saconnex, FC Kosova, FC Onex et FC Perly-Certoux.

- **Jeudi 27 février 2020 de 19h00 à 20h30** pour les clubs suivants : FC Plan-les-Ouates, FC Puplinge, FC Rapid Jonction Bosna, FC Rhexia-Vessy, FC Saint-Paul, FC Satigny, FC Vernier, FC Versoix, FC Veyrier Sports, Lancy FC, Meyrin FC, Olympique de Genève FC, Servette FC, Servette FC Chênois Féminin, Signal FC Bernex-Confignon, Sporting Futebol Clube, Urania Genève Sport et US Meinier.

**Les arbitres-mini qui n'auront pas suivi ce cours de formation ne pourront pas officier durant le 2ème tour.**

Les responsables arbitres-mini des clubs sont priés de transmettre ce message aux arbitres-mini et doivent également s'assurer de leur présence à ce cours de perfectionnement.

Monsieur Mario Civitillo, responsable arbitres-mini à l'ACGF, reste à votre disposition pour tout complément d'information. Tél : 079 707 39 31 ou [mario\\_civitillo@sunrise.ch](mailto:mario_civitillo@sunrise.ch)

### **COURS ARBITRES DEBUTANTS**

Le cours d'arbitre débutant aura lieu le mardi 17 mars 2020 de 18h45 à 22h au centre sportif du Bout-du-Monde pour le test physique. Le cours théorique se déroulera du vendredi 27 mars à 18h45 au dimanche 29 mars 2020 dans les locaux de l'ACGF.

Le formulaire ci-dessous doit être complété et envoyé, avant le 13 mars 2020, avec 1 photo d'identité ainsi qu'une copie du passeport ou de carte d'identité ainsi qu'un titre de séjour pour les étrangers, à Marco Oliveira, 4 rue du Bois-Melly, 1205 Genève.

[https://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//Dossier Info Inscription cours d arbitre d but ants 1-2020.pdf](https://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resources//Dossier%20Info%20Inscription%20cours%20d'arbitre%20debutants%201-2020.pdf)

### **MATCHES D'ENTRAÎNEMENT OU AMICAUX**

La Commission des arbitres communique que, les matches d'entraînement ou amicaux seront assurés par le convocateur de l'ACGF **UNIQUEMENT** depuis la catégorie de 2<sup>ème</sup> ligue et catégories supérieures (trio obligatoire) ainsi que M-18, M-17, M-16 et M-15, ainsi que Footeco FE-13 et FE-14.

Pour les autres catégories, les clubs continueront d'inscrire leurs matches (amicaux ou d'entraînement) par le biais de clubcorner mais devront les attribuer aux arbitres du club ou par le biais de la liste officielle.

Jusqu'à la 3<sup>ème</sup> ligue comprise, les clubs doivent contacter eux-mêmes un arbitre parmi la liste figurant sur le site internet de l'ACGF sous « Arbitres, news et communiqués », en donnant priorité aux arbitres de leur club pour autant que ces derniers aient la qualification requise. Il est autorisé aux arbitres ayant une qualification au-dessous de la ligue demandée de diriger les matches (ex : un arbitre ayant la qualification juniors B, peut diriger un match d'entraînement de juniors A).

Les arbitres mini (issus du concept « les jeunes arbitrent les jeunes ») sont autorisés à diriger que les matches des catégories juniors D et F.

## **REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2019/2020**

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2019 / 2020 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2000 - 31.12.2002

Juniors B - 01.01.2003 - 31.12.2004

Juniors C - 01.01.2005 - 31.12.2006

Juniors D - 01.01.2007 - 31.12.2008

Juniors E - **01.01.2009** - 31.12.2010

Juniors F - **01.01.2011** - 31.12.2012

Juniors G - **01.01.2013** - 31.12.2014

Les juniors A et B (01.01.2000 - 31.12.2004) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

### **Joueuses juniors**

FF-19 - 01.01.2001 – 31.12.2004 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2005 – 31.12.2007

FF-12 - 01.01.2008 – 31.12.2010

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie juniors inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

## **SUSPENSION DE FONCTION D'UN OFFICIEL**

En cas de suspension de fonction d'un officiel, celui-ci ne pourra suivre le match pour lequel il est suspendu que depuis les tribunes, (conformément aux principes de l'article 80 du Règlement disciplinaire de l'ASF). Sa présence avant et pendant le match dans les vestiaires, le tunnel des joueurs, la zone technique ou sur le terrain est interdite, de même que toutes communications avec l'équipe avant et pendant le match.

Pour rappel, un joueur ou un officiel d'équipe expulsé n'a pas le droit de participer à un autre match de son club durant la même période.

De même un joueur ou un officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matches officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.

Le tableau récapitulatif des sanctions se trouve sur le site de l'ACGF sur la première page à droite.

## **TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF**

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

[http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourses//formulaire\\_demande\\_d\\_autorisation.pdf](http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourses//formulaire_demande_d_autorisation.pdf)

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

## **TOURNOI AUTORISE**

FC Donzelle

21 février 2020

seniors

Salle polyvalente de Dardagny

## **LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF**

### **PHASE FINALE 2020 DE L'UEFA YOUTH LEAGUE**

La phase finale 2020 de l'UEFA Youth League sera disputée par quatre équipes le vendredi 17 et le lundi 20 avril 2020 au Centre Sportif de Colovray, à Nyon.

**Compétition : phase finale 2020 de l'UEFA Youth League (3 matchs) :**

**Demi-finale : vendredi 17 avril 2020 à 14h00**

**Demi-finale : vendredi 17 avril 2020 à 18h00**

**Finale : lundi 20 avril 2020 à 18h00**



Tous les clubs ont reçu par courriel le 11 décembre 2019 le formulaire d'inscription.

Les réservations de groupe sont à renvoyer à : [UYLFTicketing@uefa.ch](mailto:UYLFTicketing@uefa.ch) avant le 16 mars 2020.

### **SERVETTE FC**

Venez soutenir le Servette FC pour ce match au sommet de la saison 2019-2020 de Raiffeisen Super League contre le champion suisse en titre.

A l'occasion de la venue du BSC Young Boys, le Servette FC célébrera son 130<sup>e</sup> anniversaire. Afin de rendre cette journée inoubliable, de nombreuses surprises et animations viendront rythmer cette rencontre qui s'annonce exceptionnelle. Pour ne rien manquer de tout cela, organisez dès à présent une sortie avec votre équipe et profitez des tarifs préférentiels.

**Servette FC – BSC Young Boys**

**Dimanche 22 mars 2020 à 16h**

### **Tribune EST**

**Commande à partir de 5 personnes payantes**

|                             |          |                                                              |
|-----------------------------|----------|--------------------------------------------------------------|
| Entraîneur + Adjoint :      | Gratuit  | (2 billets maximum)                                          |
| Tarif enfant (6 à 18 ans) : | CHF 5.-  | (au lieu de CHF 10.- en prélocation et CHF 15.- aux caisses) |
| Tarif adulte accompagnant : | CHF 20.- | (au lieu de CHF 35.- en prélocation et CHF 40.- aux caisses) |

Passez votre commande par email ([reservation@servettefc.ch](mailto:reservation@servettefc.ch)) ou au 022.311.18.90 en précisant :

- Le nom de votre club et de votre équipe
- Le nombre d'entraîneur et d'adjoint
- Le nombre d'enfants
- Le nombre d'accompagnants supplémentaires

Les billets seront à retirer et à payer au secrétariat du Servette FC dès que vous aurez reçu une confirmation de commande.

Cette offre est valable jusqu'au **mercredi 13 mars à 17h**. Passé ce délai, votre réservation ne pourra pas être prise en compte.

Genève, le 12 février 2020/ml